



SAINT-DENIS
DE-BROMPTON

**MRC DU VAL-ST-FRANÇOIS
PROVINCE DE QUÉBEC**

AVIS PUBLIC

Est donné par la soussignée, greffière-trésorière adjointe de la Municipalité, à l'effet que les date de certaines des séances ordinaires prévues au calendrier de l'année 2025 ont été modifié par le conseil lors de l'assemblée du 20 janvier 2025 :

- la séance prévue le 4 août 2025 est remplacé par le 18 août 2025 ;
- la séance prévue le 3 décembre 2025 est remplacé par le 1^{er} décembre 2025 ;
- la séance du 17 décembre 2025 est remplacé par le 15 décembre 2025.

Les assemblées se tiennent à **19 h 30** au sous-sol de l'église située au 1510, route 222 à Saint-Denis-de-Brompton.

**DONNÉ À SAINT-DENIS-DE-BROMPTON
CE 22 JANVIER 2025**

Valérie Manseau
Greffière et greffière-trésorière adjointe